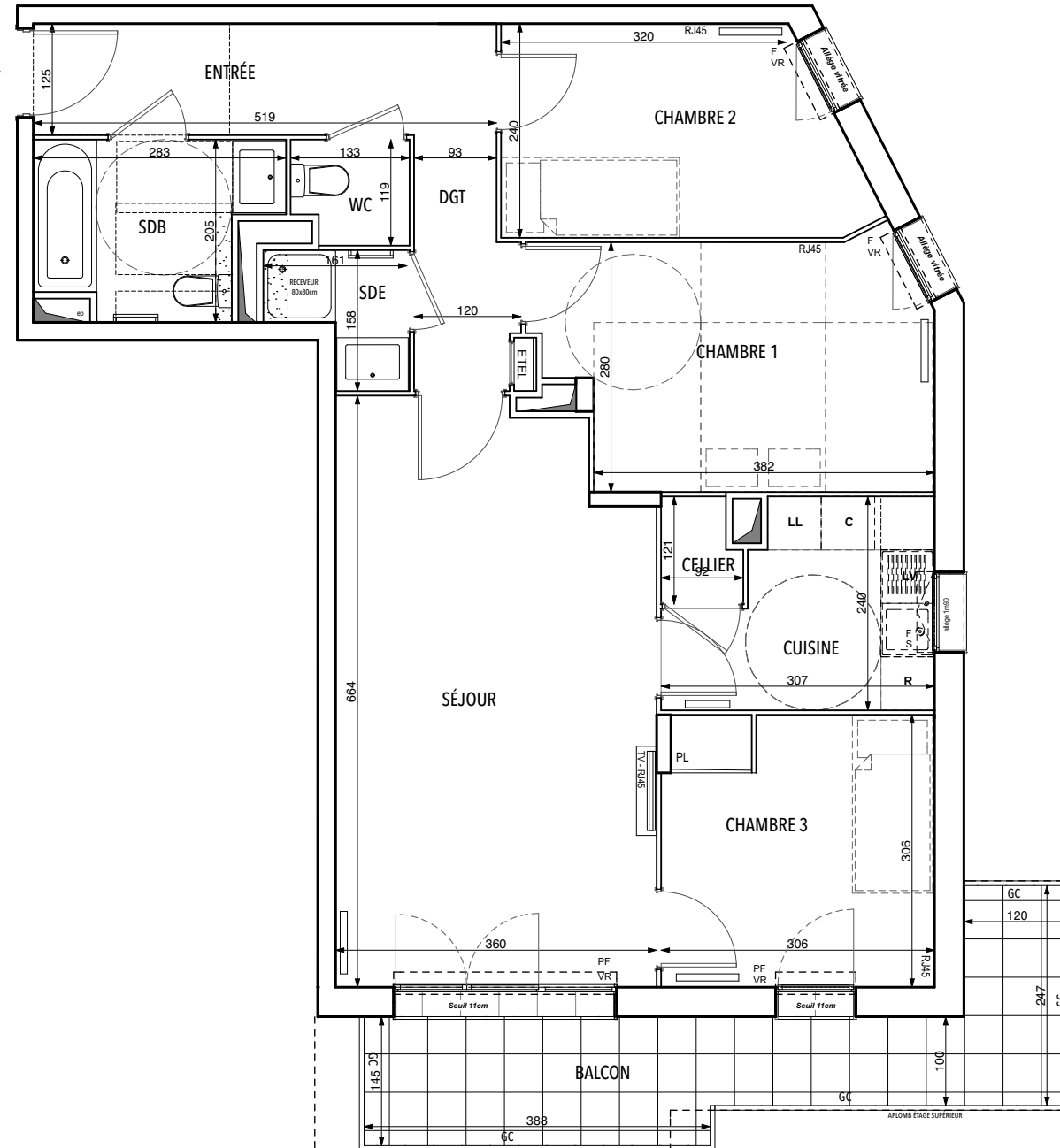


A402



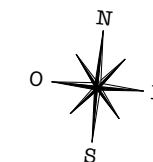
**HALL A**  
APPARTEMENT 4 PIECES  
n° A402 au 4<sup>e</sup> étage

ENTRÉE	6,49 m <sup>2</sup>
SÉJOUR	22,73 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,70 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,13 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,26 m <sup>2</sup>
CUISINE	6,00 m <sup>2</sup>
CELLIER	1,00 m <sup>2</sup>
DGT	3,03 m <sup>2</sup>
SDB	4,83 m <sup>2</sup>
SDE	1,97 m <sup>2</sup>
WC	1,48 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>77,62 m<sup>2</sup></b>
BALCON	11,41 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>89,03 m<sup>2</sup></b>
---------------------------------	----------------------------

LEGENDE	
F : Fenêtre	□ : Radiateur
PF : Porte Fenêtre	▭ : Sèche serviette
OB : Oscillo-Battant	PL : Placard
S : Soufflet	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaisselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
ETEL : Tableau électrique	C : Cuisson
▨ : Soffite / Faux-plafond	



Indice : B 17 novembre 2017  
Echelle : 1/75<sup>ème</sup> 0 0,5 1m

Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres des équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.